

S.I.V.S

BRETX MENVILLE ST Paul

Charte de fonctionnement

MENVILLE

Année scolaire 2025-2026

Cette charte a été réalisée dans le souci d'améliorer le confort et la sécurité des enfants. Merci d'en respecter les consignes.

7H15 – 8H20 : ALAE du SIVS : accueil périscolaire

8h20 – 8H30 : Accueil des enfants par l'équipe enseignante.

8H30 : Début des classes – 12H00 : Fin des classes

Les parents viennent récupérer leurs enfants et les ramènent entre 13H50 et 14H00.

12H00 – 13H50 : Pause méridienne : ALAE du SIVS

Un enfant ne devant pas manger à la cantine et qui n'est pas récupéré à 12H00, ne sera conduit à la cantine qu'à titre exceptionnel, sur décision de la directrice (application du tarif exceptionnel).

13h50 -14h00 : Accueil des enfants par l'équipe enseignante.

14H00 : Début des classes – 15H45 : Fin des classes.

Les parents récupèrent leurs enfants directement au portail de l'école.

15H45 – 18H45 : ALAE du SIVS Les parents peuvent venir chercher les enfants jusqu'à 18H45

15H50 : les enfants résidants à St Paul prennent le bus

16H00 : les enfants résidants à Bretx prennent le bus

***Les enfants sont sous la responsabilité de l'ALAE si Annexe 1 remplie en ce sens.**

MERCREDI.

7H15 – 8H20 : ALAE : accueil périscolaire.

8H20 – 8H30 : Accueil des enfants par l'équipe enseignante

8H30 : Début des classes – 11H30 : Fin des classes

Les parents viennent récupérer leurs enfants

Les enfants résidant Bretx ou St Paul prennent le bus du Conseil Départemental qui les amène chez eux.

Les enfants inscrits à l'ALSH de Bouconne prennent le bus du Centre de Loisirs.

11H30 – 12H30 : ALAE du SIVS

